

AGREMENT NATATION

Nouvel agrément ou renouvellement

(pour les agréments datant de plus de 5 ans)

Un stage d'agrément aura lieu :

le mardi 17 septembre 2019 de 9h à 11h30 à Neufchâteau

Rendez-vous dans la salle de réunion à l'étage de la piscine

L'inscription se fait par le directeur de l'école.

Il convient d'apporter de quoi noter, des affaires pour la piscine, et si possible la demande d'agrément (déjà signée par le directeur de l'école) + l'extrait de casier judiciaire (extrait n°3 à demander via internet, gratuitement).

Contenu de la formation :

1. Législation (réglementation, rôle des adultes intervenants)
2. Pédagogie (enseignement de la natation)
3. Tests techniques :
 - départ plongeon ou saut dans l'eau, faire une longueur sur le ventre de 25 mètres, passer sous une ligne d'eau, puis longueur retour sur le dos
 - aller chercher un mini-mannequin à 2 mètres de profondeur ; départ assis sur le bord (sans lunettes et sans pince nez) et le transporter jusque l'autre côté du bassin (largeur de bassin)

Il vous est conseillé de vous entraîner pour les tests techniques (notamment pour le mannequin) afin de pouvoir valider votre agrément le jour du stage.